

Royaume du Maroc



المملكة المغربية

**Sommet de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe
Astana 1^{er} au 2 décembre 2010**

**Déclaration de Son Excellence Madame Latifa AKHARBACH,
Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères et de la coopération
Chef de Délégation du Royaume du Maroc**

**Monsieur le Président de la République du Kazakhstan
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Il m'est particulièrement agréable de rendre hommage d'emblée à Son Excellence le Président de la République du Kazakhstan Noursoultan Nazarbaev, pour l'excellente Organisation du Sommet de l'OSCE dans cette magnifique et accueillante ville d'Astana onze années après le sommet d'Istanbul.

Je tiens également à exprimer toute ma considération à la Présidence en Exercice Kazakh de l'OSCE pour les efforts constants déployés à Astana et à Vienne en vue de renforcer la coopération de l'OSCE avec les partenaires méditerranéens et asiatiques.

Mon pays porte un intérêt considérable aux différentes enceintes internationales et régionales dédiées au dialogue de sécurité et notamment dans le cadre des plateformes de dialogue s'intéressant à la sécurité en Méditerranée et en Europe telles que l'OTAN, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et des initiatives comme le groupe 5+5.

En vue de favoriser l'établissement de mécanismes de coopération efficaces pour faire face aux défis communs à la sécurité, le Maroc souhaite un suivi soutenu du partenariat par la mise en œuvre des recommandations formulées notamment par les conférences annuelles méditerranéennes de l'OSCE.

Le Royaume du Maroc réitère par ailleurs sa ferme conviction de la nécessité de la construction maghrébine, qui est une demande populaire, une

option stratégique et sécuritaire et une opportunité d'intégration et de développement commun, de même qu'une valeur ajoutée pour le renforcement de la sécurité dans la rive sud de la Méditerranée.

Monsieur le Président,

Le processus démocratique que connaît mon pays ces dernières années s'est conforté par une série de réformes initiées sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en matière de modernisation et d'ouverture économiques, de réformes politiques, de Droits de l'Homme et de bonne gouvernance.

Ces réformes permettront sans nul doute de donner un élan aux partenariats multiples et diversifiés du Maroc avec des organisations comme l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe, et ce dans un contexte régional marqué par d'importants évènements liés à la méditerranée, notamment la relance du processus méditerranéen (Union pour la Méditerranée) et la consécration du Statut Avancé Maroc-Union Européenne.

Monsieur le Président,

Le Royaume du Maroc est convaincu que l'OSCE est dotée du potentiel requis pour l'instauration d'un partenariat méditerranéen plus efficient doté d'une stratégie et d'une vision à long terme à la hauteur des défis communs à la sécurité et des opportunités pour l'instauration de la paix et de la stabilité.

Les Etats membres de l'OSCE et les partenaires méditerranéens ont défini des domaines de coopération majeurs qui figurent désormais sur notre agenda : Il s'agit de la lutte contre le terrorisme, la gestion de la migration, la lutte contre le trafic des êtres humains et les autres formes de criminalité, les défis environnementaux ayant un impact sur la sécurité.

Mon pays émet le souhait que le sommet d'Astana permette de préparer le terrain en vue d'assurer la mise en œuvre effective des recommandations des conférences méditerranéennes ainsi que celles découlant des débats lors du processus de Corfou qui a généré une dynamique de négociation, au cours desquels la délégation marocaine à Vienne, sur instruction de la capitale a participé activement par la présentation de propositions concrètes dans les domaines d'intérêt commun sur l'avenir de la sécurité en Europe en lien avec le partenariat méditerranéen de l'OSCE.

Monsieur le Président,

La lutte contre les nouvelles menaces doit prendre en compte les causes profondes y compris la persistance des conflits, la prolifération des armes, la

marginalisation socio-économique, la pauvreté, l'extrémisme, l'intolérance et la xénophobie dont la lutte contre la discrimination à l'égard des juifs, des chrétiens et des musulmans.

A cet égard, le Royaume du Maroc apporte son soutien à toutes les initiatives visant à promouvoir la tolérance, la compréhension et le dialogue entre les civilisations. Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a souligné dans son discours lors de la 65ème Session de l'Assemblée Générale de l'ONU **je le cite « Le monde a encore du chemin à parcourir pour que les Etats et leurs peuples apprennent à vivre dans la diversité, et à en faire une source de richesse spirituelle, culturelle et civilisationnelle. Le dialogue entre les civilisations est non seulement nécessaire, mais il est désormais prioritaire».** fin de citation.

Monsieur le Président,

Le Royaume du Maroc souhaite réaffirmer l'importance que revêt la coopération internationale pour la lutte contre le terrorisme et le radicalisme et notamment notre coopération avec l'OSCE dans ce domaine. De même, Il est impératif d'intensifier la coopération régionale transfrontalière et internationale afin de faire face aux groupes terroristes qui constituent une grande menace, notamment au Maghreb arabe et au Sahel.

Le Maroc souligne en outre que tout en mettant l'accent sur la nécessité de rejeter et combattre les idéologies extrémistes qui menacent sévèrement la paix et la compréhension entre les nations et les peuples, il est tout aussi impératif de condamner avec force les allégations pernicieuses et les amalgames entre une quelconque religion et le «terrorisme» et réfuter les tentatives tendancieuses visant de faire un lien de manière direct ou indirect entre la migration, l'extrémisme et le terrorisme.

Concernant la question du désarmement, Le Royaume du Maroc réitère sa satisfaction de l'adoption à l'unanimité et pour la première fois de son histoire par le sommet du Conseil de sécurité, le 24 septembre 2009, d'une résolution sur la non prolifération et le désarmement nucléaire, la tenue du sommet de Washington sur la sécurité nucléaire, et la conclusion réussie de la 8ème Conférence d'examen du Traité de non prolifération nucléaire après un blocage de dix ans.

Mon pays se félicite par ailleurs des résultats prometteurs de la Conférence de l'article 14 sur la facilitation de l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, tenue à New York les 24 et 25 septembre 2009, coprésidée par la France et le Maroc.

Monsieur le Président,

Le Royaume du Maroc saisit cette occasion pour réaffirmer la nécessité cruciale d'un règlement juste et définitif du conflit israélo-palestinien.

A cet égard Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a notamment souligné dans son discours à la 65ème Session de l'Assemblée Générale de l'ONU. **Je le cite« Le Maroc étant partie prenante dans le processus de paix, nous sommes conscients que la négociation pose non seulement la question d'un Etat palestinien exerçant sa pleine souveraineté, avec Al-Qods Al-Charif comme capitale, et les épineuses questions s'y rattachant, mais également la nécessité d'éviter les actions unilatérales et d'arrêter la colonisation.».**Fin de citation

Le Royaume du Maroc réitère en outre son appui à l'octroi du statut de Partenaire Méditerranéen pour la Coopération de l'OSCE à la Palestine. Ma Délégation considère dans ce cadre qu'une réponse positive à la demande palestinienne sera un signal fort pour l'instauration de la paix que nous appelons de nos vœux dans la région de la Méditerranée, et que cela favorisera l'instauration d'un climat de confiance et constituera un pas important en matière d'élargissement des MDCS de l'OSCE aux Partenaires Méditerranéens.

Le Royaume du Maroc estime que la tenue du sommet d'Astana onze année après le Sommet d'Istanbul illustre la confiance renouvelée et inébranlable des 56 pays membres de l'Organisation et 12 partenaires pour la coopération émanant des trois régions Euro-Atlantique, Euro-Asiatique et Euro-méditerranéennes dans le potentiel dont regorge l'OSCE en tant que plateforme exceptionnelle de dialogue sur la sécurité.

Le Royaume du Maroc est confiant que l'esprit d'Astana permettra l'émergence de l'impulsion et la volonté politique nécessaires pour faire face aux défis et menaces à la Sécurité en Europe et aux défis prévalant en Méditerranée au bénéfice de la paix et de la sécurité commune, sur la base de la plus value de l'OSCE dans les trois dimensions de la sécurité et ce sur la base du concept de sécurité inclusive et indivisible prôné depuis l'Acte Final d'Helsinki.